

	Mairie de Saint Hilaire le Grand Rue de Reims Tél. : 03 26 70 00 26 Mail : mairie-sthilairelegd@orange.fr saint-hilairelegrand51.weebly.com	DEPARTEMENT DE LA MARNE
		ARRONDISSEMENT DE CHÂLONS EN CHAMPAGNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2019

Mme le Maire déclare la séance ouverte à 20h37.

En présence de

Mme Agnès PERSON, Maire, Mmes : Antonia PAQUOLA, Lydie THIEBAULT, M. Jean-Michel GILLET, Bernard MACHET, Robert PARIS.

Absents : M. Pascal APPERT ayant donné pouvoir, M. Gilles BEAULANDE

Les comptes-rendus des conseils précédents sont approuvés à l'unanimité.

Délibération SEGILOG

Mme le Maire présente le nouveau contrat du prestataire de logiciel SEGILOG. Une augmentation de 110€/an est constatée, l'évolution et la mise à niveau des logiciels est constante ce qui explique en partie cette augmentation. Mme le Maire demande si le contrat est reconduit.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Délibération mur cimetière AF

Mme le Maire rappelle que suite à la manœuvre d'un engin agricole sur le chemin de l'association foncière jouxtant le cimetière, le mur de celui-ci avait été percuté, occasionnant une démolition partielle.

Les travaux de remise en état ont été réalisés pour un coût de 1 202€

En accord avec l'association foncière, le coût des travaux lui est imputé.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Délibération rémunération des agents – RIFSEEP part CIA

Mme le Maire explique qu'initialement, le RIFSEEP était composé d'une partie obligatoire l'IFSE (Indemnités de Fonctions de Sujétions et d'Expertise) et d'une part facultative, le CIA (Complément Indemnitaire Annuel) reposant sur la manière de servir et l'engagement professionnel. Toutefois, suite à une décision du Conseil constitutionnel du 13 juillet 2018 il a été affirmé l'obligation d'instaurer la part CIA au sein de ce régime indemnitaire.

Mme le Maire en accord avec le bureau propose de verser 10% pour la catégorie C et précise que tous les agents de la commune se trouvent dans cette catégorie.

Après en avoir délibéré, Mme le Maire propose de passer au vote :

POUR : 7 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 0

Il est décidé que la part CIA sera versée annuellement au mois de décembre.

Fête nationale

M. Jean-Michel GILLET indique que le feu d'artifice a été livré et qu'il est stocké chez lui.

Rendez-vous est pris à 16h pour préparer la salle.

Point sur les travaux divers

Mme le Maire indique :

- que les ordinateurs de la classe mobile sont à réviser, un bilan a été réalisé par Mme Fournier sur les différents problèmes. Mme le Maire propose de faire appel à M. Xavier LARCHER de la Communauté de Communes ou à M. Frenot de Jonchery. Les professeurs des écoles demandent s'il est possible d'installer des ventilateurs pour l'été prochain, principalement dans la classe de Mme Fournier qui est la plus exposée ainsi qu'un réfrigérateur.
- La révision de la tondeuse est à faire. La débroussailleuse a eu quelques difficultés de démarrage mais c'est réglé. Une grosse fuite d'huile sur le Kubota sera réparée par M. Romagny. Le stage d'agent technique polyvalent de M. BILLARD Sébastien se passe bien.
- Les planches qui vont remplacer le plafond existant dans l'église a été livré. Mme le Maire propose que de la peinture et du matériel soit acheter pour harmoniser la couleur. MM. Jean-Michel GILLET dit que cela représente des travaux conséquents en temps, en coût et en logistique. Après avoir constaté sur place l'importance du travail à effectuer, Mme le Maire indique qu'elle se rend compte effectivement que cela n'est pas possible.

La société Bodet doit intervenir sur le mécanisme de la cloche le 16/07/2019

- SAUR : Mme Lydie THIÉBAULT a assisté à une réunion d'information, l'antenne de télérelève sera installée dans le clocher. Le rayonnement de l'antenne est de 750m ce qui couvre à 95% le village. Pour les habitants non couverts par l'antenne, une voiture équipée passera près des habitations concernées. L'antenne communique des informations 4 fois/jour. Les compteurs devraient être changés d'ici la fin de l'année à emplacement identique.
- La cuve à fuel située devant l'école maternelle a été entièrement vidée et nettoyée par un professionnel. L'entretien des chaudières est en cours. La cuve de récupération des eaux de pluie est installée derrière la salle des fêtes et branchée.
- Les locataires du presbytère prennent en charge la mise en œuvre de la réfection des grilles et du traitement de la charpente. Le conseil municipal adresse ses remerciements pour la réalisation de ces travaux.
- La réunion de réception des travaux de la rivière a été faite. Tout est ok, le terrain doit être réengazonné.
- Un accident de voiture a endommagé un poteau béton qui sera changé par EDF.
- 2 spots de la salle des fêtes sont à changer. Ils seront remplacés lors d'une prochaine intervention.

- Retournement de la porte des WC pour les personnes à mobilité réduite : 2 devis ont été reçus en mairie. La société Ribère pour 1071€ et M. Michelet pour 369€. Le conseil municipal accepte le devis de M. Michelet.

Questions diverses

Mme le Maire informe l'assemblée :

- Qu'une personne remplace M. Maugérard à la trésorerie de Suippes mais que la trésorerie va fermer à la rentrée. Seul un bureau de conseil aux collectivités restera ouvert 2 jours/semaine.
- Geoter n'existera plus au 31/12/2019 et sera remplacé par une régie. La communauté de Communes ouvrira un service dédié.
- Le contrat « aidé » de Mme Maryline PHILIPPE pour l'accueil périscolaire prendra bientôt fin. Étudier l'impact sur le budget si elle est embauchée par la commune
- Demande de motion du SIEM, une future loi pourrait remettre en cause les activités du Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne. Le SIEM demande le soutien des communes pour que le service continue. Le conseil municipal est d'accord pour signer cette motion.
- M. Jean-Michel GILLET indique avoir assisté à la réunion du périscolaire et avoir été surpris du nombre d'élèves qui n'est que de 83. Mme le Maire précise que le nombre d'élèves devrait en théorie augmenter à la rentrée 2020.
- M. Jean-Michel GILLET rend compte de la réunion Natura 2000 à laquelle il a assisté : le broyage des herbes a été réalisé pour éviter les incendies en cette période de canicule mais cela va à contre-courant de la biodiversité. Les chenilles des chars qui passaient et qui remuaient le sol permettaient la repousse. Aujourd'hui il y a moins de manœuvres donc moins de renouvellement.

Fin du conseil à 23h20

Prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 9 septembre 2019.